

M. Beer: ...étudiée et examinée. Je crois nécessaire, monsieur l'Orateur, de signaler qu'il est question ici de fromage fabriqué avec du lait pasteurisé et qu'en ce cas-là, il est d'usage de conserver le fromage pendant huit jours; le fromage est ensuite classifié et s'il atteint le titre de 94, on accorde dans ce cas une subvention de 2c.; si le titre est de 93, la subvention est de 1c. Il s'agit ici, bien entendu, de la vente du fromage frais ou non mûri. Si le fabricant veut vendre son fromage avant l'expiration de la période de huit jours, il perd naturellement, par le fait même, les subventions auxquelles il aurait droit. Mais on a pris des dispositions en vertu desquelles, si une certaine quantité de fromage est détenue par le fabricant jusqu'à ce que le titre réglementaire soit établi, tout le lait qui a servi à la fabrication de ce fromage pourra faire l'objet de la subvention de 3.6c. les cents livres. Je pense avoir donné l'explication que l'honorable député désirait, quant à la politique ministérielle, et je crois qu'il faut rendre hommage ici à la vigilance du personnel du ministère, qui a su tenir compte de ce fait avant même qu'il ait reçu la pétition en cause.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA—
MESURES VISANT À FREINER L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, la question que je désire soulever se rapporte à l'augmentation alarmante de l'indice du coût de la vie comme l'indique le rapport publié vendredi dernier, le 15 mai, par le Bureau fédéral de la statistique. Pour commencer, j'exhorte la Chambre à ne pas se laisser entraîner à tel point par des questions affectives comme celle du drapeau, qu'elle ne songe plus à l'économie nationale. Le bulletin publié la semaine dernière indique que le coût de la vie a augmenté de façon alarmante au cours de la dernière année.

Si nous revenons en arrière, nous constatons qu'au cours des cinq dernières années, le coût de la vie a augmenté progressivement. Monsieur l'Orateur, vous me permettrez peut-être de citer quelques chiffres. En avril 1959, l'indice du coût de la vie s'établissait à 125.4 points, soit .2 de point de plus que l'année précédente; en 1960, il avait augmenté de 2.1 points; en 1961, de 1.6 points; en 1962, de 1.2 point; et en avril 1963, de 2 points. L'augmentation courante est de 2.7 points par rapport à l'indice de 1949. C'est l'augmentation la plus considérable qui se soit produite au cours des cinq dernières années. Deux années seulement, 1957 et 1958, ont accusé des niveaux un peu plus élevés.

Les chiffres de 1957 accusaient une augmentation de 4.3 points sur l'année précédente et, en 1958, l'augmentation était aussi de 4.3 points sur l'année précédente. Antérieurement, des augmentations de l'indice du coût de la vie auraient atteint jusqu'à 10.5 points en 1951 et 5.1 points en 1952. L'augmentation s'est faite progressivement, mais cette année, elle est assez alarmante et je pense que le gouvernement devrait s'inquiéter de cette augmentation très prononcée; d'ailleurs, il s'en inquiète probablement.

L'étrange dans tout cela est que le même communiqué qui indique la hausse de l'indice de l'alimentation, c'est-à-dire le coût à la consommation—annonce aussi que l'indice du prix des produits agricoles a baissé. Le cultivateur a reçu moins pour son produit, mais la mère de famille a payé davantage. Par exemple, d'après le communiqué courant, le bœuf aurait augmenté d'un demi-point en un mois, de mars à avril 1964, mais, pendant ce temps, le prix touché par le cultivateur a fléchi de 1.3 point. C'est la grande plainte de 1955 et 1956 qui resurgit à propos d'un écart de prix entre le cultivateur et le consommateur. Osons espérer que ce n'est pas la recrudescence du problème qui, sous l'ancien gouvernement, s'était atténué si rapidement.

Je ne veux pas faire de comparaisons, mais il reste que la hausse découle des politiques inflationnistes du gouvernement et du fait que la masse monétaire a augmenté à une cadence plus rapide que le produit national brut. Bien d'autres facteurs entrent en jeu ici. A mon avis, le vaste programme de dépenses entrepris l'an dernier par le gouvernement, à l'égard d'activités non productives, a contribué à l'inflation.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, j'ai en main une coupure du *Telegram* de Toronto du 12 décembre 1963; voici le titre de cet article: «Un audacieux projet du premier ministre en vue de faire baisser le coût de la vie.» Nous aimerions qu'on nous parle de ce projet audacieux, car s'il a fait baisser le coût de la vie, il ne l'a pas fait baisser beaucoup. En décembre dernier, l'indice du coût de la vie était de 134 et il est maintenant de 135. Il a monté d'un point, c'est-à-dire qu'il a subi une augmentation presque égale aux augmentations annuelles qui ont lieu au cours des années précédentes. J'aimerais qu'on me donne l'assurance que le gouvernement étudie très sérieusement cette question du coût de la vie et les politiques d'inflation en général.

M. E. J. Benson (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je répondrai assez brièvement à l'honorable député de Parry-Sound-Muskoka qui a soulevé cette question de la hausse du coût de la